Vol. XX. Saint-Boniface, Manitoba, 17 Decembre 1890 No. 10.

La Bibliothèque du Parlement

# LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - - $1.00
Europe (compris le port) - - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ere insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

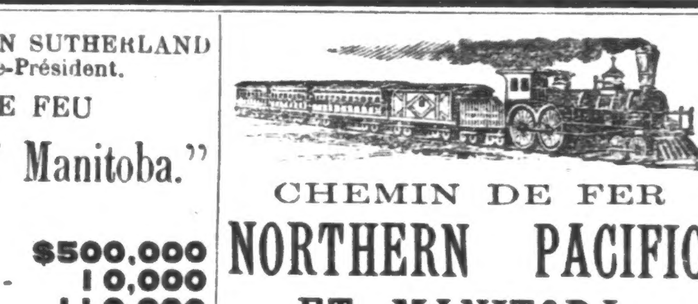
Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.











CHEMIN DE FER

## NORTHERN PACIFIC ET MANITOBA.

HEURES DES CONVOIS

DEPUIS LE 24 JUIN 1890.

| Allant Nord. Fret No. 119 Troisième Classe. | Allant Nord. Express No. 117. Première Classe. | Temps moyen du centre. | Milles. | Allant Sud. Express No. 118. Première Classe. | Allant Sud. Fret No. 120. 3ème Clase. |
|---|---|---|---|---|---|
| | | Stations. | | | p.m. |
| 1.15pm | 5.35pm | A... Winnipeg... D. | .. | 10.05a | 5.15 |
| 1.00pm | 5.27pm | Emb. du Portage. | 1 | 10.13a | 5.45 |
| 12.33pm | 5.13pm | ....St. Norbert.... | 3 | 10.27a | 6.04 |
| 12.06pm | 4.58pm | ......Cartier...... | 9 | 10.41a | 6 26 |
| 11.29am | 4.39pm | ...Ste. Agathe... | 15 | 11.00a | 6.55 |
| 11.00am | 4.30pm | ....Union Point.... | 24 | 11.10a | 7.10 |
| 10.35am | 4.18pm | ...Silver Plains... | 27 | 11.22a | 7.27 |
| 9.58am | 4.00pm | .......Morris ..... | 33 | 11.40a | 7.54 |
| 9.27am | 3.45pm | St. Jean-Baptiste. | 40 | 11.56a | 8.17 |
| 8 44am | 3.23pm | ......Letellier ..... | 47 | 12.18p | 8.44 |
| 8.00am | 3.03pm | ... W.-Lynne..... | 56 | 12.40p | 9.20 |
| 7.00am | 2.50pm | D... Pembina.... A. | 65 | 12.50p | 9.35 |
| | 10.55am | ...Grand Forks... | | 4.45p | |
| | 6.25am | ..Winnipeg Junc.. | 68 | 9.10p | |
| | 1.30am | ......Brainerd...... | .. | 2.00a | |
| | 8.00pm | ......Duluth...... | .. | 7.00a | |
| | 8.35am | ....Minneapolis ... | .. | 6.35a | |
| | 8.00pm | D....St. Paul.... A | . | 7.05a | |

| Allant à l'Est. | Allant à l'Est. | | Al. à l'Ouest. | Al. à l'Ouest. |
|---|---|---|---|---|
| 4.16am | 9.45am | ..Winnipeg Junc.. | 9.10p | 4.03p |
| 8.05pm | 2.05am | .....Bismarck..... | 9.27a | 11.30p |
| 7.48am | 1.43pm | ....Miles City..... | 8.50p | 9.57a |
| 10.00pm | 4.05am | ....Livingston.... | 8.00a | 8.15p |
| 4.45pm | 10.55pm | ...... Helena....... | 1.50p | 1.30a |
| 11.18pm | 6.35am | ..Spokane Falls.. | 5.40a | 5.05p |
| 5.25pm | 12.45am | .Jonct. de Pascoe.. | 11.25a | 10.50p |
| 7.00am | 2.50pm | ..... Tacoma ..... (vià Cascade div.) | 11.00p | 10.50a |
| 10.00pm | 7.00am | .... Portland ..... (vià Pacific div.) | 6.30a | 6.30p |

EMBRANCHEMENT DE PORTAGE-LA-PRAIRIE

| Tous les jours excepté le dimanche. | STATIONS | Tous les jours ex'té le dim. |
|---|---|---|
| 10.25am | .............Winnipeg............. | 5.05p |
| 10.13am | ........Jonction du Portage........ | 5.17p |
| 9.40am | ..............Headingly.............. | 6.04p |
| 9.17am | ............White Plains............ | 6.27p |
| 8.52am | ..............Gravel Pit.............. | 6.53p |
| 8.31am | ..............St-Eustache.............. | 7.14p |
| 8.08am | ...............Oakville............... | 7.37p |
| 7.41am | ..........Assiniboine Bridge.......... | 8.05p |
| 7.25am | ..........Portage-la-Prairie.......... | 8.20p |

Chars dortoirs palais et chars réfectoires sur les convois Nos. 53 et 54.

Les passagers seront transportés sur tous les convois de fret réguliers.

Les convois Nos. 53 et 54 n'arrètent pas à l'avenue Kennedy.

J. M GRAHAM, Gérant général. — H. SWINFORD, Agent général.











## REPRODUCTIONS.

### LE LAC

Ainsi toujours poussés vers de nouveaux rivages,
Dans la nuit éternelle emportés sans retour,
Ne pourrons-nous jamais, sur l'océan des âges,
Jeter l'ancre un seul jour ?

O lac ! l'année à peine a fini sa carrière,
Et près des flots chéris qu'elle devait revoir,
Regarde · je viens seul m'asseoir sur cette pierre
Où tu la vis s'asseoir.

Tu mugissais ainsi sous ces roches profondes,
Ainsi tu te brisais sur leurs flancs déchirés,
Ainsi le vent jetait l'écume de tes ondes
Sur ses pieds adorés.

Un soir, t'en souviens-tu ? nous voguions en silence
On n'entendait au loin, sur l'onde et sous les cieux
Que le bruit des rameurs, qui frappaient en cadence
Tes flots harmonieux.

Tout à coup, des accents, inconnus à la terre,
Du rivage charmé frappèrent les échos :
Le flot fut attentif, et la voix qui m'est chère
Laissa tomber ces mots :

" O temps ! suspends ton vol, et vous, heures pro-
" Suspendez votre cours : [pices,
" Laissez nous savourer les rapides délices
" Des plus beaux de nos jours !
" Assez de malheureux ici-bas vous implorent :
" Coulez, coulez pour eux ;
" Prenez avec leurs jours les soins qui les dévorent,
" Oubliez les heureux....

" Mais je demande en vain quelques moments encore,
" Le temps m'échappe et fuit ,
" Je dis à cette nuit : "Sois plus lente," et l'aurore
" Va dissiper la nuit.
" Aimons donc ! aimons donc ! de l'heure fugitive
" Hâtons-nous, jouissons !
" L'homme n'a point de port, le temps n'a point de
" Il coule, et nous passons ! " [rive :

Temps jaloux, se peut-il que ces moments d'ivresse,
Où l'amour à longs flots nous verse le bonheur,
S'envolent, loin de nous, de la même vitesse,
Que les jours de malheurs ?

Eh quoi ! n'en pourrons-nous fixer au moins la trace ?
Quoi ! passés pour jamais ! quoi ! tout entiers perdus !
Ce temps qui les donna, ce temps qui les efface,
Ne nous les rendra plus !

Eternité, néant, passé, sombres abîmes,
Que faites-vous des jours que vous engloutissez ?
Parlez : nous rendrez-vous ces extases sublimes
Que vous nous ravissez ?

O lac ! rochers muets ! grottes, forêt obscure !
Vous que le temps épargne ou qu'il peut rajeunir,
Gardez de cette nuit, gardez belle nature,
Au moins le souvenir !

Qu'il soit dans ton repos, qu'il soit dans tes orages
Beau lac, et dans l'aspect de tes riants coteaux,
Et dans ces noirs sapins, et dans ces rocs sauvages,
Qui pendent sur tes eaux !

Qu'il soit dans le zéphyr qui frémit et qui passe,
Dans les bruits de tes bords par tes bords répétés,
Dans l'astre au front d'argent qui blanchit ta surface
De ses molles clartés !

Que le vent qui gémit, le roseau qui soupire,
Que les parfums légers de ton air embaumé,
Que tout ce qu'on entend, l'on voit et l'on respire,
Tout dise : " Ils ont aimé ! "

LAMARTINE.

### LE LOUP-GAROU

Orpheline à quatorze ans, Fernande Berthée dut élever une sœur plus jeune qu'elle d'une dizaine d'années ; ses parents, honnêtes ouvriers, lui avaient laissé ce souci,—courageusement et joyeusement accepté d'ailleurs,—pour tout héritage.

Amélie,—la *Sœurette,*—était intelligente et espiègle comme un démon ; elle aimait sa *petite maman* comme elle eut aimé la véritable, et, le soir, quand elle revenait de l'école tenant la main de Fernande qui la prenait au retour de l'atelier, elle sautillait comme un petit cabri en chantant un air appris en classe ou entendu dans la rue en y allant ou en revenant, et les passants, frappés de la beauté et de la jeunesse des deux orphelines, ne songeaient point à les plaindre : elles avaient l'air de tant s'aimer !

Et pourtant, le travail était dur pour Fernande et, tout payé, y compris les frais d'école, il ne restait pas grand'chose à la pauvrette pour les menus plaisirs de sa sœur et les siens.

Cette vie heureuse, en somme, autant qu'elle pouvait l'âtre, durait depuis deux ans, lorsqu'Amélie remarqua chez sa *petite maman* quelques signes de changement dans les habitudes et le caractère.

Dieu me pardonne ! la sérieuse Fernande, le modèle de son atelier, la *petite maman* enfin (une maman, si petite qu'elle soit, doit être sérieuse) ! Eh bien ! l'exceptionnelle Fernande...

Riait comme une folle à propos de tout.

Chantait comme une fauvette à chaque instant.

Embrassait Amélie sans discontinuer.

Par contre-coup, cette dernière devint sérieuse comme si elle fut devenue son aîné. Et le résultat de ce sérieux fut une série de méditations sur les trois choses qu'elle avait remarquées et dont elle avait induit une modification de caractère et d'habitudes chez sa sœur.

Q'uest-ce qui la lui avait donc changée ?

Ce n'est pas qu'elle eût à s'en plaindre, oh ! non ; mais Amélie était fille d'Eve, et les filles d'Eve ont la spécialité de vouloir connaître le *pourquoi* de tout.

—Mon Dieu, se disait-elle, si Fernande, qui était si sérieuse, trop sérieuse même, rit comme cela depuis quelques jours, c'est qu'elle sait quelque chose de bien nouveau, de bien amusant qu'elle ne veut pas me dire...

Elle chante, et fort bien, même ! — mais comme elle ne fredonnait même pas avant... Que peut-elle avoir ? Elle m'embrasse à m'étouffer, — elle m'embrassait bien avant mais pas tant, pas tant !— Elle ressemble à ma camarade Charlotte qui a la manie d'embrasser tout le monde à chaque instant et qui se fait punir par la maîtresse pour *embrassophagie,* comme dit le frère de Julia, qui sait l'anglais ! Mais Fernande n'est pas une maniaque, pourtant. D'ailleurs, elle n'embrasse que moi !— Serait-ce à cause de moi que *petite maman* est comme cela !...

Et la petite cervelle travaillait, travaillait.

Bientôt, ce fut pis : Amélie, par l'ordre de *petite maman,* dut se coucher une heure plus tôt tous les soirs, sans pouvoir obtenir d'autre explication que cette réponse comminatoire : — Obéis, ma chérie, le loup-garou viendra !

Là-dessus, Fernande soufflait la bougie, fermait la porte et s'en allait dans la pièce voisine.

Le loup-garou fit son effet pendant huit jours, ou plutôt huit soirs ; mais, le neuvième, la curiosité fit aussi le sien, et notre Amélie, après avoir été embrassée, dorlottée, déshabillée, couchée et menacée de ce monotone loup-garou, se leva tout doucement au bout d'une demi-heure, vint coller son œil au trou de la serrure et vit sa sœur en tête à tête avec un beau jeune homme blond, qui lui parut si gentil qu'elle alla se recoucher en se disant avec contentement :

Mais il est très bien, le loup-garou de *petite maman.*

Aussi, le lendemain, quand celle-ci, comme d'ordinaire, lui parla de cet animal imaginaire :

—Mais, petite maman, je ne demande pas mieux que de le voir.

Fernande la regarda fixement ; mais, comme rien ne dénotait chez Amélie autre chose que la plus parfaite naïveté, elle lui dit en la baisant au front :

—O chérie, peux-tu bien dire cela ? — c'est méchant, va, un loup-garou ?

Amélie, toute contristée, à l'idée du malheur de sa sœur, se mit à pleurer. " Comment, se disait-elle, ce beau jeune homme blond, qui a l'air si doux, est méchant ; il fait du mal à *petite maman......*"

Et elle rêva toute la nuit qu'elle se battait avec celui-ci pour lui arracher Fernande et qu'elle n'était pas plus forte, parce que ces pieds étaient retenus au sol comme par des semelles de plomb

Bref, des cauchemars affreux punirent la curiosité du petit lutin.

Quinze jours après cette nuit dramatique, Fernande devenait Mme Perriolet ; le beau jeune homme blond, qui la courtisait depuis un mois, lui donnait son nom et lui offrait ainsi, avec une position meilleure,—il était architecte,—une certitude pour l'avenir d'Amélie, qui recevrait, dès lors, une éducation plus en rapport avec son intelligence.

La sœurette pleura tout le jour, et sans vouloir en dire le motif, regarda plus d'une fois son beau-frère avec des yeux enflammés.

Le soir arriva et Fernande très émue, sortit de la salle à manger de sa nouvelle demeure avec sa sœur pour la coucher et, peut-être aussi pour se donner du courage à elle-même, en lui parlant.

Elle devait traverser la chambre nuptiale : elle y passait avec Amélie quand celle-ci, les yeux pleins de larmes, la supplia de se mettre au lit.

—Mais...... dit en rougissant Fernande, il faut que je te couche d'abord : viens.

—Non ! répliqua énergiquement l'enfant, je ne veux pas qu'il te prenne ! tu l'as reçu jusqu'ici pour moi ; je veux maintenant le recevoir pour que, s'il fait du mal à quelqu'un, ce ne soit pas à toi, petite maman !

—Mais que veux-tu dire ? s'écria Fernande stupéfaite.

—Couche-toi, petite maman, couche-toi !

Et l'enfant trépignait.—Mais sœurette......

—Dors, dors, petite maman

chérie, car le loup-garou viendra ! Fernande éclata de rire : la lumière se fit dans son esprit.

A ce moment, son mari entrait pour la chercher ; les invités s'impatientaient. Amélie tomba à genoux devant lui en s'écriant : —O monsieur le loup-garou, ne faites pas de mal à petite maman, je vous en prie !......

Quelqu'un d'interloqué, par exemple ce fut le pauvre jeune homme, mais Fernande, encore très émue de l'incartade d'Amélie, éclaircit le mystère, et la petite, ayant avoué sa curiosité, seule cause du quiproquo, fut tout étonnée et tout heureuse d'apprendre son erreur.

Depuis, par exemple, elle ne croit plus au loup-garou et dit à qui en parle devant elle. " C'est gentil, un loup-garou ; c'est un bon petit mari blond ! "

ALBERT BERROT.



Mercredi, 17 Decembre 1890.

## LA CAUSE DES ECOLES

Cette cause qui intéresse à si haut point la population de Manitoba, a été entendue en cour d'appel samedi dernier par leurs honneurs le juge en chef Taylor, le juge Dubuc et le juge Bain.

Le procureur-général Martin en personne defendait sa loi, tandis que MM. Ewart et Brophy occupaient pour toute la population catholique représentée par M. J. K. Barrett.

L'argumentation de M. Ewart surtout, de l'aveu de tous ceux qui l'ont entendue, a été extrêmement forte, tandis que celle du procureur-général Martin a été loin de provoquer l'admiration des auditeurs.

Il reste à savoir ce que les savants juges décideront de la cause elle-même ; mais elle est si juste que nous ne pouvons pas faire moins que d'espérer qu'un jugement favorable sera rendu.

Est-il nécessaire de le dire ? Pendant que se poursuivent ces débuts judiciaires, de nombreuses plaintes s'élèvent de toutes parts contre le fonctionnement de la nouvelle loi scolaire, même parmi les protestants auxquels pourtant elle est si favorable.

Si notre paternel gouvernement avait pris à tâche de semer par toute la province le trouble et la confusion, il ne pouvait mieux s'y prendre qu'en laissant M. Martin légiférer comme il a fait en ce qui regarde particulièrement les écoles et les municipalités.

## Nouvelles Politiques

*L'Electeur* croit que l'hon. M. Taillon sera fait sénateur.

On mande d'Ottawa que M. G. I. Baillargé est mis à sa retraite et que M. A. Gobeil le remplace comme sous chef du département des Travaux Publics. Il est probable que M. Elzébert Roy sera nommé secrétaire du département à la place de M. Gobeil.

Une nouvelle complication surgit dans les affaires de Terreneuve. Les habitants de la côte ouest ont adressé au gouvernement britannique une pétition demandant de faire entrer l'île dans la confédération canadienne.

Voici le résultat de l'élection fédérale qui a eu lieu dans le comté de Napierville :

| | Monette Maj. | Paradis Maj. |
|---|---|---|
| Napierville (village) ......... | 46 | |
| " (paroisse No 13) | 29 | |
| " (paroisse No 14) | | 6 |
| Saint-Edouard ...... ........ | 67 | |
| Sherrington ...................... | | 45 |
| Saint-Rémi......................... | | 16 |
| Saint-Michel........................ | | 106 |
| | 142 | 173 |
| | | 142 |
| Majorité pour Paradis...... | | 31 |

Aux dernières élections, en 1887, M. Sainte-Marie, libéral, avait obtenu une majorité de 221.

L'Université-Laval vient d'offrir à MM. Mercier et Blanchet le titre de Docteur en Droit, en leur qualité de chefs et de représentants des deux côtés de la Chambre, en reconnaissance des efforts qu'ils ont faits pour faire adopter le projet de loi fusionnant l'Ecole de Médecine de Montréal, avec la Faculté de Médecine de la succursale de Laval à Montréal.

A la législature de Québec, M Rochon, député du comté d'Ottawa, avait présenté un projet de loi demandant l'abolition du conseil législatif, mais il l'a retiré subséquemment, à la demande de M. Mercier.

## ELECTIONS MUNICIPALES

VILLE DE SAINT-BONIFACE

Le résultat de l'élection du maire de notre ville a été celui que l'on devait attendre.

Voici l'état de la votation par quartier :

| | Leacock | Turenne |
|---|---|---|
| Quartier No. 1.. ....... .... | 11 | 9 |
| " 2............... | 28 | 44 |
| " 3.............. | 15 | 46 |
| " 4.............. | 12 | 48 |
| | 66 | 147 |
| Majorité pour Turenne... | 81 | |

Le conseil de ville pour 1891 sera donc composé comme suit :

Quartier 1—MM M. Lamontagne et D. McAnnany.

Quartier 2—MM. F. E. Verge et J. Bédard.

Quartier 3—MM. J. Buron et J. Lecomte.

Quartier 4—MM. H. F. Despars et P. d'Eschambault.

Le vote sur le règlement accordant une exemption de taxes à la manufacture de laine de cette ville pendant une période de 20 ans s'est aussi pris hier, comme suit :

| | Pour | Contre |
|---|---|---|
| Quartier No. 1........ ......... | 4 | 14 |
| " 2......................... | 52 | 15 |
| " 3 .............. ... | 52 | 8 |
| " 4.......................... | 46 | 12 |
| | 154 | 49 |

Majorité pour l'exemption 105.

CITÉ DE WINNIPEG

Il n'y avait d'élection pour échevins que dans les quartiers 3 et 5.

Dans le quartier 3, M. Horace McDougall l'a emporté sur l'échevin Fletcher par 40 de majorité.

Dans le quartier 5, M. S. Walker a défait M. W. G. Fonseca par 156 voix.

MUNICIPALITÉ DE SIFTON

Voici quel sera le conseil de cette municipalité pour 1891 :

Préfet—M. R. Sutherland.

Conseillers—Quartier 1, F. G. Larose et J. B. Sutherland ; quartier 2, Dr Wright et Amable Marion ; quartier 3, G. R. Campion et J. Scott.

## MEMOIRE CONCERNANT LE COMMERCE DU BEURRE DE BEURRERIE AU MANITOBA

1o. Si l'industrie du beurre prend annuellement de l'importance ici, personne ne peut nier que cette industrie dépend entièrement des marchés de la Colombie Anglaise pour la vente de ses produits.

2o. Il est difficile de vendre nos beurres en mai, juin et juillet, par le fait que durant ces mêmes mois, les marchés ci haut mentionnés sont encombrés de beurre venant de la Californie, des territoires de Washington et mêmes des Etats de l'Est de l'Union Américaine. Depuis deux ans des cargaisons de beurre passent par Winnipeg en route pour la Colombie.

3o. Il est actuellement impossible de faire concurrence aux beurreries américaines, vu que ces beurreries fonctionnent toute l'année, tandis que les nôtres ne fonctionnent que durant quatre à cinq mois par an. Il importe peu aux beurreries américaines de jeter comme elle le font, leurs produits à des prix ruineux sur nos marchés pendant deux ou trois mois, car elles ont le temps de faire leur profits sur la production du reste de leur longue saison laitière.

4o Dans le but de protéger notre industrie et la classe agricole, il est urgent de demander aux autorités fédérales une augmentation de droits sur les beurres américains.

5. Une augmentation de droits sur les beurres américains, n'aura pas nécessairement pour effet, d'augmenter le prix du beurre sur les marchés de la Colombie, mais elle conservera ce marché aux produits canadiens.

Nous attirons donc l'attention du gouvernement et de la députation sur les faits énumérés plus haut, qui sont d'une grande importance pour la classe agricole.

S. M. BARRÉ.

Winnipeg, 15 déc. 1890.

## MGR EMILE GROUARD

Sa Grandeur Mgr Taché a reçu hier soir de Rome les bulles nommant le Rév. Père Emile Grouard, O.M.I., évêque d'Iron et vicaire apostolique d'Athabasca-McKenzie, succédant ainsi à feu Mgr Faraud.

## LES SAUVAGES AU DAKOTA

Sitting Bull, le célèbre chef sioux qui était à la tête des sauvages insurgés du Dakota, a été tué mardi, dans les circonstances suivantes : Ayant été fait prisonnier par les troupes du gouvernement américain, les sauvages qui avaient embrassé sa cause voulurent le délivrer et il s'ensuivit une bataille en règle. Peu s'en fallut que les soldats du gouvernement ne fussent tous tués. Le vieux Sitting Bull tomba percé d'une balle ainsi qu'un de ses fils âgé de 12 ans seulement.

Les détails de cette rencontre sont encore incomplets.

On craint que la mort du vieux chef soit la cause d'un soulèvement général des Sioux, et la plus grande anxiété règne parmi les colons qui, suivant toute probabilité, disent les dépêches, se réfugieront à Bismark et à Mandan pour échapper aux fureurs des Peaux Rouges.

## VENEZ A MANITOBA

*L'Etendard* de samedi dernier publie les lignes suivantes :

" L'émigration des cultivateurs de la province aux Etats Unis prend des proportions alarmantes. Chaque jour, les trains sont remplis de familles canadiennes quittant la patrie pour aller chercher fortune dans la république voisine où cependant l'ouvrage devient de plus en plus rare, les salaires baissent continuellement et où la misère les menace. Toute l'attention de notre administration devrait se diriger de ce côté. Cette émigration en masse est un grand danger pour le pays et tous les efforts devraient être faits pour en rechercher les causes et pour faire cesser cette hégire qui dépeuple nos campagnes de l'est."

Nous avons place pour tous ici sur ces belles terres de l'ouest. Qu'on dirige ce courant d'émigration vers Manitoba, le Canada n'y perdra pas et ensuite ceux qui y viendront seront satisfaits.

## FEU ALEXIS LESPERANCE

UN DES PLUS INTRÉPIDES VOYAGEURS DE L'OUEST

Manitoba vient de perdre un de ses plus respectables et le plus âgé peut-être de ses habitants. M. Alexis Bonami dit Lespérance, né le 28 novembre 1796, ayant par conséquent commencé sa 95me année, est mort jeudi dernier à Saint-François-Xavier. Le Rév. Père Allard, vicaire-général, accompagné du Rév. Père Maisonneuve, allait chanter son service pour donner un témoignage de reconnaissance à celui qui comme guide de la brigade du Portage-la-Loche, avait souvent reçu à son bord des missionnaires auxquels il a toujours témoigné beaucoup de respect.

M. Lespérance, pendant sa longue carrière, a figuré noblement au milieu de cette phalange d'intrépides voyageurs dont les fatigues, les dangers comme le courage, ne peuvent être appréciés que par ceux qui les ont partagés. Cet homme a enduré sans faillir tout ce qu'il est possible à la nature humaine de supporter. Il s'est trouvé, au commencement de sa carrière dans ce pays, dans le grand jeûne de la Rivière à la Paix où dix neuf de ses compagnons sont morts de faim, lui et deux autres ayant seuls survécu au désastre.

M. Lespérance est un de ceux que le gouverneur Simpson choisit pour traverser tout notre continent en canot d'écorce, franchissant ainsi les Montagnes Rocheuses au milieu des fleuves rapides et des cascades sans nombre qui font de cette navigation un vrai tour de force de l'art du nautonnier.

C'est lui aussi qui, comme guide, inaugura ce qui, dans le pays, était connu sous le nom de " Brigade au Portage la Loche." Le service de cette brigade consistait à partir de la Fourche, (Fort Garry, Saint-Boniface) dans de lourdes berges, aussitôt que la navigation était ouverte sur le lac Winnipeg. La brigade se rendait tout d'abord à Norway House, extrémité nord du lac Winnipeg, prenait là un chargement de marchandises pour la Rivière McKenzie, puis elle allait remonter la Saskatchewan jusqu'à Cumberland, se dirigeait ensuite vers la rivière aux Anglais qu'elle atteignait à l'endroit appelé Portage du Fort de Traite (Frog Portage), remontait la Rivière aux Anglais jusqu'à une de ses sources. Le Lac la Loche, puis transportait ses bagages à dos jusqu'au milieu du portage du même nom qui a 13 milles de longueur. Là, la brigade de M. Lespérance échangeait les marchandises prises à Norway House pour les pelleteries que les gens de la Rivière McKenzie avaient apportées de l'extrême nord. Les hommes de M. Lespérance prenaient les pelleteries et les descendaient par la Rivière aux Anglais, la Saskatchewan, le Lac Winnipeg et la Rivière Hayes à la Factorerie de York où ils les déposaient. On reprenait ensuite des marchandises que l'on montait à Norway House, après quoi l'on retournait à Fort Garry où l'on arrivait après une absence de quatre mois et demi, ayant parcouru une distance d'environ 4.000 milles, la rame à la main ou le collier au front à travers les cent et quelques portages qu'il faillait franchir.

C'est M. L'espérance qui parla le premier de la possibilité de ce voyage pendant une même saison. C'est lui qui en dirigea l'accomplissement pendant une longue suite d'années sans jamais un accident grave que l'adresse et la prévoyance auraient pu éviter.

Pour avoir une idée de l'adresse de M. Lespérance, il fallait voir son coup d'œil de voyageur éclairer du feu dont il étincelait la profondeur ou la violence des rapides qu'il fallait franchir, en saisir en un instant les variations que la crue ou la baisse des eaux avait amenées, compter sans les voir les écueils, les récifs, les pierres qui pouvaient provoquer une catastrophe ; il fallait voir ce bras vigoureux, saisissant comme dans un étau la longue rame qui servait de gouvernail à l'embarcation et la faire pirouetter surement à travers ces mille écueils, ces ondes fumantes et les cascades qui bouillonnaient autour d'elle, et cette opération dangereuse, la répéter souvent plusieurs fois dans un même jour, et presque tous les jours pendant des mois. Oui, il faut avoir vu tout cela pour en juger convenablement.

M. Lespérance était doué d'une force extraordinaire, même parmi les voyageurs, puisqu'on l'a vu se charger d'un ballot de marchandises reposant sur son front par une courroie et prendre à terre huit sacs de balles de 84 lbs chaque, les passer pardessus sa tête et les déposer sur ses propres mains sur le ballot de marchandises qui pesait aussi 84 lbs et qui n'avait pour appui que les épaules et le front du voyageur.

Cette force remarquable aidait beaucoup le commandant de la brigade : tout le monde sentait qu'il avait une station de police au bout des doigts. Cette force herculéenne d'ailleurs servait humblement une volonté pleine d'énergie et un caractère plein de noblesse et de loyauté

M. Lespérance a été le père d'une nombreuse famille. Onze ou douze de ses enfants se sont mariés avec sa bénédiction. La plupart lui survivent, et une génération nombreuse, justement fière d'un pareil père ou d'un pareil aïeul, ressent vivement la perte qu'elle vient de faire.

M. Lespérance étai né à Saint-Michel d'Yamaska, et pas plus tard que l'été dernier le vénérable curé de cette paroisse a bien voulu fournir à Saint-Boniface copie de l'acte de baptême du défunt, ce qui nous a permis de donner la date exacte de sa naissance. Son père s'appelait Pierre Bonami dit Lespérance et sa mère Marguerite Gouin.

La Compagnie de la Baie d'Hudson payait une pension annuelle à M. Lespérance, en reconnaissance des services qu'il avait rendus.

*R. I. P.*

## Choses et Autres

Un nommé Gillow, ancien forçat d'un pénitencier américain, vient de ce suicider à Halifax, dans des circonstances dramatiques.

En contrefaisant des signatures, il avait volé $20,000 à sa protectrice et menait une vie dissolue depuis son élargissement. Il avait passé des mois à faire la noce à Montréal et à Boston.

Apprenant que la police était à ses trousses, il se rendit avec sa femme dans un bois et tous deux prirent du poison.

Blanchard a été pendu à Sherbrooke, vendredi, matin, par le bourreau Radcliffe, le même qui a pendu Birchall. Il est mort en chrétien et en brave. La veille il avait reçu le sacrement de confirmation des mains de Mgr Racine ; il reçut la sainte communion avant de marcher à l'échafaud.

La potence avait été érigée dans la cour de la prison.

Le gibet se compose de deux supports en bois de seize pieds de haut sur lesquels est superposée une barre transversale projetant en dehors de trois pieds : Un poids de 50 livres est fixé au haut, endehors du support extérieur, au moyen d'une pince à ressort que le bourreau laisse échapper à l'aide d'une cordelette attachée au levier de la pince.

Le poids tombe et le condamné est lancé en l'air, par le contre-coup, puis, retombe et demeure immobile à une hauteur d'environ deux pieds et demi de terre.

Blanchard est venu se placer de lui-même sous la corde, entre les deux supports, et, s'adressant à la foule il dit :

" Je vous remercie tous pour vos bontés pour moi, et puisse Dieu avoir pitié de vos âmes. Je souhaite de vous rencontrer au ciel. Adieu à vous tous ! au revoir."

Puis s'agenouillant, il reçut l'absolution *in articulo mortis* et se livra au bourreau qui lui assujettit la corde autour du cou, lui mit le capuchon noir sur les yeux et acheva sa triste besogne. Pendant ce temps le condamné priait avec ferveur, tenant un crucifix à la main.

Le poids est tombé à 9 heures 4 minutes et à 9 heures 24 minutes l'infortuné avait cessé de vivre.

Blanchard est allé à la mort comme un homme ; il n'a pas l'aissé voir le moindre signe de faiblesse. Lorsqu'il s'est approché de la corde fatale, il n'a pas même pâli. En sortant de son cachot il est allé serrer la main à Rémi Lamontagne, en lui disant : " Adieu, Lamontagne c'est mon tour aujourd'hui, ce sera le tien, vendredi prochain (le 19 courant), penses-y sérieusement et prépare-toi en conséquence, afin que nous puissions nous rencontrer au ciel ; moi c'est là que je vais."

M. Saunders, le directeur de la ferme expérimentale d'Ottawa vient de publier un bulletin sur la possibilité d'expédier les volailles canadiennes sur le marché anglais. Pour les volailles comme pour les œufs, il ne semble pas y avoir de doute que la demande en Angleterre est suffisante pour absorber tout ce que le Canada peut produire, et à des prix rémunérateurs. Il ne s'agit que d'établir des communications suffisamment rapides entre les deux pays et des entrepots où la marchandise puisse se conserver fraiche. Ces deux choses sont loin d'être impossibles.

Il se publie aujourd'hui à Chicago 24 journaux quotidiens, 260 hebdomadaires, 86 bi-mensuels, 5 semi-mensuels et 14 revues trimestrielles, soit un total de 531 publications.

Nous lisons daus *La Patrie* du 9 :

Les voyageurs qui ont parconru dernièrement les contrées arrosées par le Saint-Laurent, en aval de Québec, disent que ces paroisses se sont dépeuplées cette année, à un degré attristant, à cause de la misère. La plupart des expatriés s'en sont allés aux Etats-Unis.

La cour suprême vient de rendre un jugement qui intéresse vivement les marchands et les agences mercantiles. L'agence Dunn, Wiman et Cie, avait donné sur M. Cossette de Valleyfield, des renseignements incorrects qui avaient entièrement ruiné son crédit, ce dernier poursuivit en dommage-intérêt. La cour supérieure accorda $2.000 à M Cossette, mais la cour d'appel réduisit la somme à $500. M. Cossette, porta la cause en cour suprême et cette dernière vient de rétablir le jugement en première instance et de condamner MM. Dunn, Wiman et Cie, à payer $2,000 à M, Cossette.

Le gouverneur-général en conseil a décidé de commuer la peine de mort prononcé contre Morin, de Saint-Thomas de Montmagny, en celle d'un emprisonnement pour la vie.

Son Excellence a refusé d'intervenir dans le cas de Rémi Lamontagne qui sera exécuté vendredi à Sherbrooke.

Un meurtre a été commis a Hébertville, Lac Saint-Jean, mercredi dernier.

M. Rigali, jnr, un Italien qui était à poser les ornements de sculptures à la cathédrale de Chicoutimi, partit ce jour-là pour le Lac Saint-Jean avec un charretier nommé Elie Dufour. Rendu à Hébertville on ne sait pour quelle raison, Dufour qui était ivre, frappa Rigali à la tête avec une bouteille qu'il avait alors à la main et lui fractura le crâne. La victime a succombé.

L'assaillant Dufour a été arrêté et interné à la prison de Chicoutimi.

Le *Paris-Canada* vient de faire sa réapparition et annonce que grâce à la circulation qui lui est assurée en France, en Belgique et en Suisse, il paraîtra désormais régulièrement tous les samedis.

Le célèbre sculpteur, Joseph Edgar Boehm, est mort subitement d'une maladie de cœur vendredi dans son cabinet de travail,

Il travaillait à un buste de la princesse Louise, et celle-ci étant venue pour voir le travail, trouva l'artiste mort sur une chaise. La princesse sortit aussitôt et donna l'alarme.

Boehm était né à Vienne en 1834. Il résidait en Angleterre depuis 1862 et était un des membres de l'académie de Londres.

Mgr Tanguay a déposé à l'Université Laval le manuscrit de son Dictionnaire.

On nous informe, dit le *Courrier du Canada*, que Nos Seigneurs les évêques doivent demander au gouvernement d'aider Mgr Tanguay à continuer son œuvre. Jusqu'ici. c'est le gouvernement fédéral qui a fait tous les frais, il n'est que juste que la province de Québec, à son tour, contribue pour sa part à la confection de ce monument d'un caractère spécial.

Le *Moniteur de Rome* annonce que les hautes banques européennes ont déclaré ne plus vouloir rien faire pour l'Italie, dont la situation financière est trop critique.

C'est jeudi dernier qu'a eu lieu à l'Académie de France l'élection du successeur d'Emile Augier.

MM. Ernest Lavisse, Pierre Loti, André Theuriet, Ferdinand Fabre et Henri Houssaye ayant retiré leur candidature dès qu'a surgi celle de M. de Freycinet, chef du cabinet et ministre de la guerre, il ne restait plus que MM. Paul Thureau-Dangin, Emile Zola, Jules Barbier, Henri Becque, Ferdinand Brunetière, Charles Nauroy, A. Regnault et Levy de Kéraniou, soit huit en tout, pour disputer le fauteuil à M. de Freycinet qui, malgré tout, a été élu.

Le procès longtemps attendu d'Eyraud et de Gabrielle Bompard pour le meurtre de l'huissier Gouffé, est commencé hier à Paris.

M. le Dr, Saint-Jean est un des candidats à la mairie de la cité d'Ottawa.

Le gouvernement russe se préoccupe du grand nombre de personnes aveugles existant en Russie. Le dernier recensement a fait connaître que ce nombre s'élève, pour la Russie, la Pologne et les provinces du Caucase, à 189,872, tandis qu'il n'y a que 188,812 aveugles dans tous le reste de l'Europe. En Russie, il y a à peu près autant d'hommes que de femmes privés de la vue.



## AVIS.

### d'Incorporation de Chemin de Fer

Avis est par les présentes donné que demande sera faite ou Parlement du Canada, à sa prochaine session, d'un acte pour incorporer une compagnie devant être nommée "*La Compagnie de Chemin de fer Winnipeg et Duluth,*" avec pouvoir de construire, équipper, maintenir et tenir en opération une ligne de chemin de fer, à partir le ou près de la cité de Winnipeg, dans une direction sud-est jusqu'à certain endroit de la frontière internationale, dans la province de Manitoba, sur le ou près du Lac des Bois, et avec les pouvoirs ordinaires de construire des lignes de télégraphe ou de téléphone ou les deux, pour fins commerciales ou de voies ferrées, et tous les ponts nécessaires sur les rivières navigables ; de s'amalgamer, se raccorder avec ou obtenir le droit d'opérer sur aucune ligne ou lignes de chemin de fer, et de faire des arrangements pour le traffic ou autre chose avec une compagnie de chemin de fer ou autres compagnies, et avec tous les autres pouvoirs, droits et privilèges, ordinaires et nécessaires, y compris les pouvoirs énumérés dans l'Acte des Chemins de Fer.

HOUGH & CAMPBELL,
Solliciteurs des Requérants,
Winnipeg.

Daté à Winnipeg, ce 23 octobre, 1890.
9i.5.11.90

# A LA POPULATION FRANCAISE DE MANITOBA !

:o:

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos compatriotes que nous venons d'ouvrir, au

**No. 278 Rue Main, a Winnipeg, en face du nouvel hotel du Northern Pacific**

Un Nouveau Magasin avec un assortiment des plus variés de

FERRONNERIE, FERBLANTERIE, PEINTURES, FER DE TOUTE DIMENSION, ETC., ETC.

:o:

Nous attirons surtout votre attention, à l'approche de l'hiver, sur notre stock considérable de **POELES ET FOURNAISES** de toutes sortes, que nous vendrons à des prix extrêmement réduits.

Nous espérons pouvoir compter sur votre ferme appui et tâcherons de le mériter en vendant à très bas prix et en usant de la plus grande intégrité dans toutes nos transactions.

Vos dévoués,

3m 3 9 90

**DESPARS & BLEAU.**

## Nouvelles Religieuses

La Rèvde Mère Saint-Henri, née Vitaline Dion, fondatrice du couvent des Ursulines à Roberval (Lac Saint-Jean), est morte vendredi dernier au Monastère des Ursulines à Québec.

Le Rév. Père Doucet, S.J., vient de mourir au Collège Saint-Jean, à Fordham. Il était natif des Trois-Rivières, Qué., et était âgé de 65 ans. Le défunt jouissait d'une grande réputation comme prédicateur et professeur de philosophie.

Voici les changements faits dans le diocèse de Rimouski pour 1891 :

M. J. Dubé est nommé curé à Mont-Louis ; M. Ph. C Côté, à Saint-Charles de Caplan ; M. P. C. Saindon, à Saint-Norbert du Cap Chat ; M. A. P. Bérubé, à Saint-François-Xavier ; M. O. Drapeau, à Saint-Jean l'Evangéliste ; M. L. D'Auteuil, à Saint-Benoit Labre ; M. F. Gauthier, à Saint-Albert de Gaspé ; M. P. Beaulieu, à Saint-Godefroid ; M. G. Gagnon, missionnaire à Saiut-Luc ; M. Th. Smith, missionneire à Ristigouche ; M. P. Fortier, missionnaire aux Méchins ; M. C W. Cullen, curé à Cascapédiac ; M. P. Chouinard, curé à Saint-Moïse ; M. F. X. Dumais, vicaire à l'Ile Verte ; M. Eugène Pelletier, curé à l'Anse aux Griffons ; M. U. St. Laurent, assistant-secrétaire ; M. U. Guay se retire du ministère, et M. D. Lebel a obtenu un congé de huit mois.

L'église du Cap Saint-Ignace, Qué., est devenue la proie des flammes dimanche. C'était une des plus belles du diocèse de Québec. Une autre bâtisse appartenant à la fabrique et qui servait de salle publique, de salle du conseil et de palais de justice a été aussi détruite. Les pertes sont évaluées à $125,000. Il y a $55,000 d'assurance. On ne connaît pas l'origine du feu.

### Rapport des Operations de la Beurrerie du Village de Saint-Pierre pour la Saison 1890

| Mois. | Lbs de lait reçues à la beurrerie. | Quantité de beurre fabriqué. | Lbs de lait requises par lb de beurre. |
|---|---|---|---|
| Du 12 mai au au 1er juin.. | 88,982 lbs | 3,599 lbs | $24\frac{72}{100}$ |
| Juin ...... ...... | 257,203 " | 11,098 " | $23\frac{17}{100}$ |
| Juillet.. ......... | 212,784 " | 10,004 " | $21\frac{19}{100}$ |
| Août ............ | 198,859 " | 8,919 " | $20\frac{25}{100}$ |
| Septembre..... | 144,273 " | 8.032 " | $17\frac{96}{100}$ |
| Octobre jusqu'au 15..... | 42,001 " | 2.430 " | $17\frac{28}{100}$ |

Moyenne générale pour toute la saison $20\frac{98}{100}$ lbs de lait par 100 lbs de beurre ou $4\frac{76}{100}$ lbs de beurre par 100 lbs de lait. Il faut bien remarquer que les chiffres donnés dans cette table représentent le poids du beurre au moment de la vente et non à la terminaison du malaxage ce qui rend le rendement tout-à-fait extraordinaire. Ce rendement est sans précédent dans l'histoire de l'exploitation des beurreries et assurément fait honneur à la pareisse de Saint-Pierre.

## PERSONNEL

M. et Mme J. Ernest Cyr sont revenus de Duluth dimanche.

M. Roger Marion, M.P.P., est parti pour Saint-Paul samedi où il a assisté lundi au mariage de son neveu, M. James Kittson, fils de feu le Commodore Kittson.

M. T. A. Berthiaume, chargé des travaux publics de la Puissance à Battleford, N.-O., est passé à Saint-Boniface hier, en route pour Ottawa où il va passer quelque temps au milieu de sa famille.

M. le curé Messier est indisposé depuis quelques jours, et est obligé de garder la chambre.

Le Rév. Père Renaud, S. J., est arrivé hier de Montréal. Le Rév. Père vient remplir les fonctions de recteur au Collège de Saint-Boniface.

La Révde Sœur Shaughnessey, de l'hôpital de cette ville, est partie pour aller à Montréal. Sa santé laisse beaucoup à désirer.

La Révde Sœur Marcoux, fille de notre estimable concitoyen, M. Edmond Marcoux, doit revenir de Qu'Appelle pour entrer à l'Ecole Industrielle de cette ville.

## Chronique Locale.

—Pour chaussures, gants, mitaines, etc., allez chez F. E. Verge.

—L'Ecole Industrielle de Saint-Boniface s'ouvrira en janvier.

—Avez-vous besoin d'un bon pardessus fait à ordre, allez chez C. A. Gareau.

—M. Louis Thomassin est à se construire une jolie résidence sur la rue Desautels.

—Avez-vous besoin d'un bon habillement tout fait, allez chez C. A. Gareau.

—Cette semaine ont lieu les examens publics des écoles de cette ville.

—Si vous avez besoin de harnais allez voir E. L. Joyal, No. 363 rue Principale, Winnipeg. 4i.

—La Banque Molson ouvrira, le 2 janvier prochain, une succursale à Winnipeg. Les bureaux seront situés sur l'avenue du Portage, dans la bâtisse occupée par la compagnie *Manitoba Mortgage & Investment Co.*

—Si vous voulez un habillement, un pardessus ou un pantalon fait sur commande allez chez F. E. Verge.

—Nous continuons à jouir de la température la plus agréable. C'est un retard sérieux pour l'ouverture des chantiers.

—Le oonseil de ville de Winnipeg a voté $1,200 au maire Pearson en reconnaissance de ses services pendant l'année 1890.

—Avez-vous besoin d'un bel et bon habillement fait à ordre, pour les Fêtes, allez chez C. A. Gareau.

—A la dernière séance du conseil, vendredi, M. Joseph Gagnier a été engagé comme constable à raison de $41.66 par mois.

—Si vous avez besoin d'un capot de fourrure ou d'un casque, vous trouverez un bon choix et à grand marché chez F. E. Verge.

—MM. Emile Jean et I. J. Lavoie ont acheté environ 230 acres de terre de la Corporation Archiépiscopale. Ce terrain touche à celui de M. J. B. Lavoie, sr.

—Pour couvertes à chevaux, colliers, harnais doubles et simples, allez chez E. L. Joyal, No. 363 rue Principale, Winnipeg. 4i.

—Voulez-vous acheter à prix très modérés un harnais double ou simple, colliers, couvertes, fouets, etc., allez chez E. L. Joyal, No. 363 rue Principale, Winnipeg. 4i

—Un grand bazar aura lieu à Saint-Jean-Baptiste, commençant lundi, le 22 courant, pour se terminer vers le 30 de ce mois. Le Club Dramatique de Saint-Boniface devra donner une représentation. Tous sont cordialement invités à contribuer à cette bonne œuvre.

## NAISSANCE

MARCOUX—En cette ville, le 10 courant, Madame Cléophas Marcoux, une fille.

## AVIS.

Avis est donné par le présent que demande sera faite au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte constituant la Compagnie du chemin de fer de l'Amérique Britannique du Nord, lui donnant le pouvoir de construire et exploiter un chemin de fer allant de Winnipeg à la rivière Saskatchewan, et se prolongeant jusqu'à la Baie d'Hudson, avec tous pouvoirs conférés par "l'Acte des chemins de fer," et de construire et exploiter des lignes de télégraphe et de téléphone, et avec pouvoir de construire, noliser et naviguer des navires à vapeur et autres, et de construire et exploiter tous les travaux nécessaires s'y rattachant, et aussi avec pouvoir d'acquérir la ligne de la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à la Baie d'Hudson, et de prendre des arrangements avec les porteurs d'obligations de ce chemin.

KINGSMILL, SYMONS, SAUNDERS, ET TORRANCE.
Solliciteurs des requérants.
Toronto, 1er décembre 1890.
9i 10,12

## AVIS.

Demande sera faite au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte autorisant la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique à prendre et employer les terres requises pour faire les affaires télégraphiques autorisées par sa charte, et assimilant ses pouvoirs sous d'autres rapports à ceux donnés aux compagnies constituées en vertu de "l'Acte des compagnies de télégraphe électrique." 9i 10.12

**Pour 25 Cents**

LA LIBRAIRIE

J. B. ROLLAND & FILS

6 A 14, RUE SAINT-VINCENT, MONTRÉAL

Adressera franco à toute personne qui enverra la somme ci-dessus :

1o "L'Almanach Agricole" pour 1891.
2o "L'Almanach des Familles" pour 1891.
3o Le Calendrier de la Puissance pour 1891.
4o Les "Paillettes d'or," 7e série.

Adressez sans retard votre demande et vous recevrez franco par la poste ces articles

**Pour 25 Cents.**

## A l'Enclos de Saint-Norbert.

Un bœuf rouge, le bout des quatre pattes et la queue blanche, une tache blanche dans le haut du front et une barre blanche de chaque côté des épaules.

Une taure rouge âgée de deux ans, tache blanche dans le flanc droit et dans le haut du front.

Z. BRABANT,
Gardien d'enclos.

**HOTEL SAINT-BONIFACE.**

COIN DES RUES TACHÉ ET NOTRE-DAME.

FIDÈLE MONDOR, PROPRIÉTAIRE

De première classe, sous tous les rapports. Aussi bonnes écuries.

Prix modérés. La maison est avantageusement connue. 1a.7.11.88

N. N. COLE & CIE

*MARCHANDS-TAILLEURS.*

**Marchandises en laine, etc.**

506 RUE PRINCIPALE,

(*Près de l'Hôtel de Ville, Winnipeg.*)

**Etablis depuis 9 ans.** **Nos. 580-582 Rue Main.**

# LES MAGASINS "CHEAPSIDE"

**MAGASINS :-: DU :-: BON :-: MARCHÉ.**

:o:

Les propriétaires de ces magasins venant de la ville de Québec connaissent parfaitement les besoins des lecteurs du *Manitoba* et comme trois d'entre eux parlent le français vous pouvez faire vos demandes dans votre propre langue.

Une quantité considérable de leurs marchandises viennent de et sont fabriquées à Québec. Assortiments les plus utiles et à MEILLEUR MARCHÉ qui puissent se trouver en Canada.

Nous comptons déjà de nombreuses pratiques à Saint-Boniface, Sainte-Anne, Saint-Norbert, etc., mais nous en voulons encore plus, et pour cela nous vous offrons des avantages spéciaux. Nous ne vendons point de mauvaises marchandises.

NOTRE ASSORTIMENT DE $60,000 EST LE PLUS CONSIDÉRABLE DE WINNIPEG ET NOUS FAISONS LE MEILLEUR COMMERCE.

SI VOUS DEVENEZ NOTRE PRATIQUE VOUS NE NOUS LAISSEREZ PLUS. Nous satisfaisons tout le monde.

:o:

Plus de 600 pièces d'étoffes à robe, de 10, 15 jusqu'à 30 cts.
Flannelles grises fortes, 20 cts.
Flannellettes, 10 et 12½ cts.
Laine, 40 cts. Meilleure laine, 60 cts.
Pardessus pour enfants, de $1.50 à $4.00.
Manteaux pour femmes, $4 et $5.

Meilleurs cachemires, tout laine, 50 cts.
Flannelles larges, pesantes, supérieures, 25 cts.
Flannelles rouges, 20, 25 cts et en montant.
Laine supérieure, 15 cts le paquet, valant, 20 et 25 cts.
Draps à manteaux, plus de 100 nouveaux patrons.
Manteaux courts dans les derniers goûts, plus de 200.

*TOUTES ESPECES DE MARCHANDISES SECHES.*

POUR LA MAISON NOUS AVONS PLUS DE 400 PIECES DE TAPIS VARIANT DE 15 CTS A $1.00.

Nous paierons votre passage sur les chars urbains. Dites au conducteur d'arrêter aux

**MAGASINS "CHEAPSIDE,"**

**580-582 Rue Principale, - - - - Winnipeg.**

**VENANT DE RECEVOIR**

UN ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE

**MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER**

TELLES QUE

*Tweeds Francais, Anglais, Ecossais et Canadiens, dans les derniers gouts.*

HARDES-FAITES DANS LES DERNIERS PATRONS.

**Aussi :—Corps, Calecons, Chemises en Laine, Etc., Etc.**

PARDESSUS ET CASQUES EN FOURRURES.

**C. A. GAREAU, Marchand-Tailleur,**

**Enseigne des CISEAUX D'OR.**

**324 rue Principale, Winnipeg, vis-a-vis l'Hotel du N. P. & M.**

1 28 2 90

# 1890. AU BON MARCHÉ. 1891.

## NOUVELLES IMPORTATIONS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

**LE MEILLEUR ASSORTIMENT DE LA PROVINCE.**

**Marchandises Seches, Hardes-Faites, Chaussures et Fourrures.**

Ayant acheté mes marchandises directement des manufactures, je puis vendre 10 à 15 par cent meilleur marché qu'ailleurs.

**(PAS DE VIEUX STOCK, PAS DE MARCHANDISES RONGEES PAR LES MITES.)**

VOYEZ MON ASSORTIMENT AVANT DE FAIRE VOS ACHATS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

N.B.—Tailleur de première classe attaché à l'établissement. Les marchandises achetées à la verge seront taillées gratis. Demandez une carte d'Escompte.

**Au Pavillon Francais.**

8.10.90

**F. E. VERGE.**

## AGRICULTURE

### LES MALADIES CONTAGIEUSES.

Les étables, ,le poulailler, la porcherie doivent être désinfectés de temps en temps, autrement ils peuvent devenir le foyer de maladies contagieuses qui font toujours de terribles ravages en peu de jours.

Une fois, c'est un éleveur de volailles qui a un troupeau magnifique de plusieurs centaines de poules, le choléra des volailles vient et les lui enlève toutes dans l'espace d'une quinzaine de jours ; une autre fois, c'est un cultivateur qui perd subitement une vache ou un cheval de prix. Ces animaux tombent tout à coup malades et meurent d'une maladie mystérieuse. A quoi attribuer ce malheur ? Bien souvent, ces bêtes ont pris le germe de cette maladie dans l'étable, dans l'écurie même, et la perte eût été évitée si l'on s'était donné la peine de désinfecter ces bâtiments de temps en temps.

A ce propos, le *Mirror and Farmer* conseille à tous les cultivateurs l'usage du désinfectant suivant qui coûte fort peu et qui est très efficace : Prenez une roquille d'acide sulfurique que vous mettez dans un grand vase de grès, de terre ou de verre ; vous versez ensuite lentement et avec précaution cinq gallons d'eau dans ce vase ; vous avez alors une préparation efficace et assez forte pour détruire les germes de toute maladie contagieuse. Les germes du choléra des volailles, du *roup*, les poux de toute sorte qui affligent les poules disparaîtront complètement du poulailler sous l'application de ce désinfectant qui est aussi précieux à l'étable, à l'écurie pour purifier ces bâtiments et de chasser tout germe de maladie contagieuse.

### NOTES AGRICOLES

Il importe de nettoyer souvent le poulailler. Les excréments de volailles engendrent la vermine.

Avez-vous jamais essayé de nourrir vos volailles au lait écrémé ? Donnez-leur-en un repas par jour ; elles s'en trouveront bien et vous aussi.

Ne donnez à vos porcs à l'engrais que juste la nourriture qu'ils peuvent manger d'un coup. Soignez-les plus souvent, s'il le faut, mais que jamais il n'en reste dans l'auge.

Ne gardez que les génisses de vos meilleures vaches pour l'élevage. Vous formerez en peu d'années un troupeau de vaches que vous envieront vos voisins moins particuliers.

Prendre soin de ses instruments aratoires, est un moyen de ne pas s'appauvrir. On les fait durer bien plus longtemps, et ils fonctionnent mieux et plus facilement quand on s'en sert.

Pour empêcher les faulx, les faucilles et autres instruments [illegible] de rouiller, quand le temps de s'en servir est passé, nettoyez-les et exposez les au feu, jusqu'à ce qu'ils soient assez chauds pour fondre la cire, alors frottez-les et mettez-les ensuite sans les couvrir dans un endroit qui, sans être chaud, est exempt d'humidité. L'usage ordinaire pour les préserver de la rouille est de les entourer de liens de foin, mais en hiver ce moyen est bien peu sûr, parce que l'humidité s'y glisse facilement.

La culture, le succès en agriculture, demande du jugement et une grande somme de réflexion. Le fermier se doit à lui-même d'étudier toutes les méthodes, de faire des observations suivies. Celui qui va à l'ouvrage, cultive à tort et à travers, court au désappointement sinon à la ruine.

Il vaut mieux varier la nourriture de tous les animaux de la ferme. Un repas de foin, un repas de navets, un repas de betteraves et de carotte, un repas de grain, et un repas de paille s'il le faut. Les animaux, comme les hommes, se trouvent mieux d'une nourriture variée.

Il s'accumule autour des habitations une quantité de rebus et de déchets dont on ne sait trop que faire la plupart du temps. Ce qu'il y a de mieux à faire c'est de les enfouir. Il y en a toujours qui renferment des matières fertilisantes.